

ÉVÈNEMENTS

Festival Sans Décoder à la bibliothèque LA COUR DES CONTES : Blanche-Neige a été assassinée !

Le Prince Philippe demande à un des sept nains de trouver le coupable. Dans la peau d'un inspecteur de petite taille, vous mènerez l'enquête en interrogeant les personnages tirés des contes de Charles Perrault et des Frères Grimm. Personnages réinventés pour cette animation.



Vous résoudrez ainsi les énigmes, grâce à la tablette et la réalité augmentée.

Aidez-nous à dénicher le coupable !

- Du lundi 16 octobre au samedi 4 novembre
Lundi 16h - 18h / mercredi 10h - 11h / jeudi 16h30 - 18h / samedi 10h - 11h30
- **Samedi 28 octobre**
ouverture exceptionnelle de 14h à 17h30

Rentrée des classes

Les effectifs de l'école sont pour cette rentrée 2023 de 82 élèves pour 4 classes :

Laure DEHAYE est la maîtresse des élèves de PS-MS (9+9 élèves).

Les élèves de GS-CP (7+7 élèves) ont pour maîtresse Charlotte GUILLERMIN le lundi, mardi et vendredi et maître Boris PERRAUD le jeudi.

La classe de CE1-CE2 compte 23 élèves (13+10 élèves), elle est assurée par Caroline FERLAY.

Jean-François PEZARD et Boris PERRAUD enseignent à 7 CM1 et 20 CM2, soit 27 élèves.

Frédérique MARIE et Séverine DEPINET interviennent à tour de rôle sur les classes de PS-MS et GS-CP en tant qu'agents d'animation.

Caroline JOSEPH, Christelle HANIN et Valérie MEYER-BERGER assurent la fonction d'aide auprès d'enfants en situation de handicap.

Laurence GELIN est chargée de l'entretien des locaux scolaires.

L'équipe pédagogique travaille sur différents projets :

- **projet danse** pour les 3 classes en élémentaire avec une représentation en fin d'année.

- **projet musique** pour l'école autour d'un album ayant pour thème le vivre ensemble.

- **projets nature** : le jardin des GS-CP et leur sortie régulière en forêt, des séances de plantations pour les maternelles et les CE, l'aménagement d'une partie du pré derrière l'école pour les CM.

- **place importante du livre** dans la vie scolaire de l'élève : liaison avec la bibliothèque de Salornay et des interventions de Clara bibliothécaire de Joncy.

- **des sorties sont prévues** cette année, pour permettre aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur : cinéma à Cluny, sorties à la ferme, journée à Paris ...

Octobre Rose - Novembre Bleu

Tous les ans au mois d'Octobre, des milliers de personnes se mobilisent pour la lutte contre le cancer. La sensibilisation au dépistage c'est l'objectif de cette campagne Octobre Rose. **Le cancer du sein touche 1 femme sur 8.** Il fait l'objet d'un programme national de dépistage organisé, afin d'être détecté précocement et d'en réduire la mortalité car détecté tôt, **le cancer du sein est guéri dans 90% des cas.**

Pour la première fois, une petite marche a été organisée à Salornay le dimanche 15 octobre dernier. Petite balade qui a rassemblé environ 70 personnes venues soutenir l'action. Une collecte a permis de remettre la somme de 580€ au centre de dépistage de Mâcon. La municipalité a offert le verre de l'amitié à la fin de la marche.

Moins connu mais tout aussi importante, **la campagne annuelle « Novembre bleu » vise à sensibiliser sur les maladies masculines et en particulier le cancer de la prostate.** A cette occasion, les hommes se laissent pousser la moustache, une façon d'interpeller la population sur les maladies masculines.

La marelle en campagne

Cet été, la marelle en campagne a accueilli 81 enfants de 19 communes du 10 juillet au 4 Août. Sur les 81 enfants, 25 avaient moins de 6 ans. De manière générale, les mercredis étaient moins sollicités. De nouveau, les enfants domiciliés à Salornay, en CE2 ont pu bénéficier d'une semaine de centre de loisirs gratuite (prise en charge par la municipalité).

La Marelle, ouverte tous les mercredis en période scolaire, est de plus en plus plébiscitée et il recrute. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec Thomas RENON directeur de la marelle en campagne au 06 95 36 43 61 ou par mail sur lmec@enclunisois.fr

Pour rappel, l'accueil des enfants se fait de 8H à 9H le matin pour un départ entre 17H et 18H. Les tarifs à la journée vont de 6€ à 16€ et sont basés sur le quotient familial.

Calendrier des Manifestations

OCTOBRE

Dim 29 : Boudin des sapeurs pompiers

NOVEMBRE

Dim 05 : Œufs en meurette du Poulornay

Sam 11 : Défilé

Dim 12 : Braderie enfants La Courte Echelle

Dim 19 : Saucisson beaujolais du foot

DECEMBRE

Sam 02 : Loto APE

Dim 03 : Vente à emporter Classes en 4

Mar 19 : Arbre de Noël de l'APE

Mer 20 : Don du sang 14H30 - 18H30

JANVIER

Ven 05 : Vœux de la municipalité

FEVRIER

Dim 04 : Loto de la Courte Echelle

Sam 10 : Distribution fromages APE

Sam 10 : Belote du foot

MARS

Lun 04 : Don du sang 14H30 - 18H30

Dim 31 : Chasse aux œufs du Poulornay

AVRIL

Mar 16 : Boules Quadrettes vétérans 13H30

MAI

Dim 05 : Boules Eliminatoires doubles S4

Lun 06 : Don du sang 14H30 - 18H30

Mar 14 : Boules Quadrettes vétérans 9H30

Sam 18 - Dim 19 : Fête patronale

Dim 19 : Puces du foot



SALORNAY - lettre municipale

n°56 - octobre 2023

www.salornay-sur-guye.fr

Sommaire

Vie communale

- Compétence assainissement
- Changements adjoints
- Mouvement du personnel
- Nouveaux professionnels
- Repas du CCAS

Projets

- Chaufferie bois
- WC public

Infos pratiques

- Déchèterie
- Petits rappels
- Bio-déchets
- La Poste

Évènements

- Festival Sans Décoder
- Rentrée des classes
- Octobre rose-Novembre bleu
- La marelle en campagne

Calendrier Manifestations

Mairie de Salornay-sur-Guye
4, La Promenade

Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h
et samedi de 10h à 12h
(fermeture le mercredi)

Téléphone : 03 85 59 42 74
mairie@salornay-sur-guye.fr
www.salornay-sur-guye.fr



VIE COMMUNALE

Compétence assainissement

La Communauté de communes du Clunisois sera compétente en matière d'assainissement collectif le 1er janvier 2024. La Direction de l'assainissement de la communauté de communes du clunisois, sous la direction de Lara PLONGE-NET, sera en charge du service. Le transfert de la compétence entraîne de facto la mise à disposition gratuite de plein droit des biens, équipements et services publics utilisés à la date du transfert, pour l'exercice de ces compétences et la substitution de la communauté dans les droits et obligations des communes. Le service assurera le bon écoulement des eaux usées dans les ouvrages publics : collecteurs et ouvrages annexes ainsi que la partie publique du branchement (du collecteur à la boîte de branchement en limite de propriété). **Le débouchage des réseaux sur la partie privée du branchement restera à la charge de l'utilisateur.** Lors de tout nouveau raccordement au réseau public d'assainissement et lors de modifications des conditions de raccordement, l'immeuble fera l'objet d'un contrôle de raccordement par le service d'assainissement. Les propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées paient une participation pour le financement de l'assainissement collectif. (Art. L 1331.7 du Code de la Santé publique). Le montant et la date d'exigibilité de cette participation seront déterminés par délibération du conseil communautaire sur les tarifs de l'assainissement, comme c'est actuellement le cas, par délibération du conseil municipal.

Changements adjoints

Cet été, Gilles BURTEAU, 1^{er} adjoint à la commune, a souhaité quitter ses fonctions. Il a présenté sa démission à M. le Préfet, qui l'a acceptée. Nous le remercions sincèrement pour toutes ces années passées au service de la commune. Le conseil municipal a donc élu deux nouveaux adjoints (pour rappel Didier MOREAU n'avait pas été remplacé) et le bureau municipal se compose désormais de :

- Catherine BERTRAND - Maire
- Alain MALDEREZ - 1er adjoint,
- Marie-Laure VIARD - 2ème adjointe et qui devient déléguée communautaire,
- Éric BROSELIN - 3ème adjoint,
- Chantal BARBIER - 4ème adjointe.

Mouvement du personnel

Cette fin d'année scolaire a vu le **départ en retraite de Françoise PARAT**, agent d'animation au sein de la commune depuis 17 années. Après avoir accompagné de nombreux enfants en classe, à la cantine et à la garderie et géré le camping durant les étés, elle part vers de nouvelles aventures qui, nous le savons, l'occuperont à plein temps. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ce nouveau statut de retraitée.

Depuis le 1er août, **Frédérique MARIE** remplace Françoise PARAT. Elle effectuait, depuis de nombreuses années, les remplacements sur les temps périscolaires, sur les temps en classe et au camping. Elle connaît déjà les enfants et le fonctionnement du périscolaire et du camping. Fin Septembre, **Olivier FOREST**, secrétaire de mairie, a souhaité changer de lieu de travail pour se rapprocher de son domicile. Il sera remplacé à partir du 20 Novembre prochain par **Angèle BROSSET**.

Repas du CCAS

Le Jeudi 14 Décembre prochain, le CCAS organisera le repas de nos aînés âgés de plus de 70 ans. Nous renouons avec ce moment de convivialité interrompu pendant les 3 années de Covid. Si la prudence reste de mise, le contexte sanitaire actuel permet de le remettre en place. **C'est donc avec plaisir que les membres du CCAS serviront le menu préparé par notre traiteur local : Xavier Balon.**

PROJETS

Chaufferie bois et réseau de chaleur

Les élus municipaux mènent une réflexion concernant le système de chauffage de ses bâtiments communaux, actuellement chauffés au gaz naturel. Faisant face à des charges énergétiques importantes en croissance chaque année, la commune envisage la **création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur** entre le site de l'EHPAD et le site Mairie Ecole. Cela permettrait ainsi d'engager une démarche globale de maîtrise des dépenses énergétiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour ces deux structures.

La création envisagée nécessitera la **construction d'un bâtiment pour accueillir la chaufferie et le silo**. Deux chaudières bois automatiques pour une puissance estimée à 460 kW sont à prévoir. A ce système de chauffage, s'ajoutera l'ensemble des périphériques : silo de stockage, vis de transfert, décendrage. La puissance plus précise de l'installation fait l'objet d'une étude de faisabilité.

Les élus étudient l'optimisation des subventions possibles en lien avec les services de la Région, du Département et de l'État, pour que le reste à charge soit le moins lourd possible pour le budget de la commune. A ce stade, des visites de chaufferies et réseaux de chaleur existants permettent à l'équipe municipale de mieux comprendre les fonctionnements et en mesurer les enjeux.



Nouveaux professionnels

Alexandre ROUGELET

Plâtrier Peintre
160 Rue des Ravarys 06 01 31 60 28

Valérie AULOY

Praticienne massages bien-être
ZA La Courbe 06 46 54 60 34

Solène LAURIER et Baptiste GUILLERMIN ont repris la pharmacie Weiss-Voluet. Stéphanie et Jean Philippe sont partis début octobre et nous les remercions pour ces 18 années à Salornay.

Sylvain GEORGES Sté STIE - installation de maintenance et d'ouverture de portes et portails - vidéo et contrôle d'accès 06 80 03 07 99.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

• Déchèterie

Du 1er Novembre au 31 Mars

Horaires d'hiver

Les mardis : 9h - 12h
Les samedis : 9h-12h et 13h30 -17h

L'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'une carte qui gère le système de contrôle d'accès (Badges/barrières). Le formulaire est à demander aux agents de la déchèterie. Une fois rempli, merci de le renvoyer au Sirtom accompagné d'un justificatif de domicile par courrier ou par mail secretariat@sirtomgrosne.fr

Infos sur le site ou par téléphone : www.sirtomgrosne.fr/03.85.59.26.98

• Petits rappels

BIEN VIVRE ENSEMBLE : Vers une cohabitation harmonieuse dans la tolérance et le respect de chacun.

Nous rappelons aux chiens qui promènent leurs maîtres qu'ils sont responsables de leurs déjections. Avant une sortie, nos amis canidés doivent prévoir un sac pour les ramasser afin de ne pas les laisser sur les espaces publics.



Les enfants sont priés de ne pas jeter leurs mégots de cigarettes quand ils jouent au parc ou se promènent. Les adultes subissent cette pollution. Il existe des cendriers de poche pour récupérer les mégots et ne pas souiller l'environnement.



Nous demandons aux arbres, arbustes, haies et aux végétaux en général de ne pousser que dans leur propriété et de ne pas se laisser aller à l'ivresse de la nonchalance et d'une croissance anarchique. Ils peuvent simplement demander à leurs propriétaires responsables une petite taille régulière pour leur éviter d'aller se promener chez le voisin ou dans la rue.



Un peu de dérision pour ne pas être moralisateur et nous faire prendre conscience qu'il suffit **d'un peu de bon sens et de savoir vivre** pour une belle cohabitation.

INFOS PRATIQUES

• Bio-déchets :

A partir de janvier 2024, le tri à la source des bio-déchets devient obligatoire.

Le SIRTOM et la commune mettent donc en place des actions à mener afin que nous puissions mieux trier nos bio-déchets.

Mais avant tout qu'est-ce qu'un bio-déchet ?

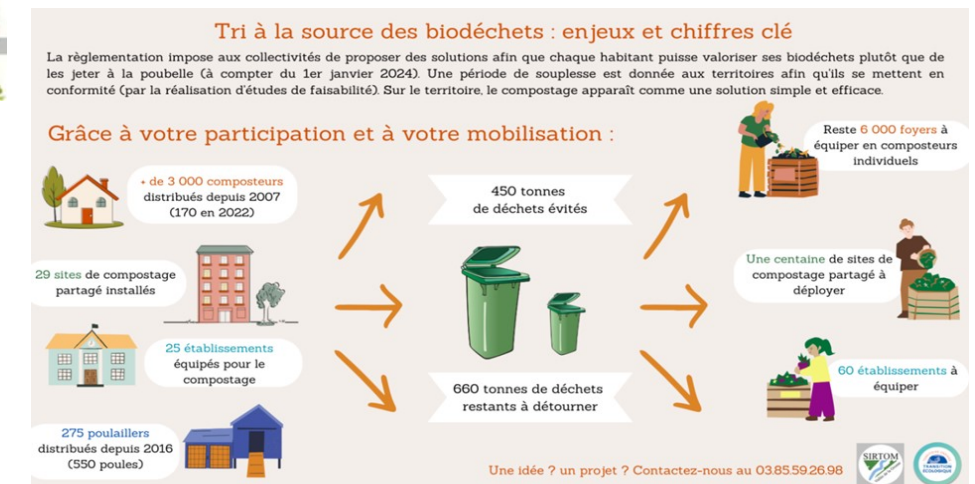
Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les bio-déchets sont définis comme : *"Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."*

Si on peut simplifier à notre échelle, il s'agit de tous les déchets organiques qui sont dans nos assiettes, dans notre cuisine, ou dans notre jardin.

Tous ces déchets peuvent être récupérés dans un composteur, individuel ou collectif. Le compost ainsi obtenu servira à enrichir les potagers, ou les jardins, à votre guise ! **Conseil pratique : pour les gros déchets durs tels qu'os, pain rassis ou coquille d'huîtres, il est conseillé de le broyer avant de les jeter.**

Quelles sont les prochaines étapes ? Les premiers composteurs pourront être distribués au dernier trimestre 2023 (pour les personnes ayant déjà réservé). Il s'en suivra d'autres livraisons plus régulières à partir de 2024. Pour les réservations des composteurs, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Bulletin de réservation sur la page <http://www.sirtomgrosne.fr/portfolio/je-composte/>
- Téléphone : 03.85.59.26.98
- Courriels à Diane SAUZET : compostage@sirtomgrosne.fr et/ou Charline AMOROS : animcompost@sirtomgrosne.fr
Si vous avez des projets de composteur collectif, n'hésitez pas à en parler au SIRTOM et également à la commune.



La Poste

A la suite d'une rencontre avec le responsable de la Poste de Charnay les Mâcon, dont dépend notre bureau, une nouvelle organisation nous a été présentée. Pour La Poste, cette adaptation correspond au double objectif de proposer une offre au plus près des besoins de ses clients et de veiller à une maîtrise optimale de ses ressources. **D'ici quelques semaines, notre bureau sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et le mardi de 14h à 17h, soit 18h d'ouverture au lieu de 30h auparavant.**

Certes une baisse d'activité est constatée, comme dans tous les bureaux de Poste du territoire, mais à nos yeux elle ne justifie pas une diminution si drastique de ses horaires d'ouverture. Malgré plusieurs échanges concernant notre désaccord, et des tentatives de négociations, La Poste reste sur sa position. **C'est avec regret que nous constatons une fois encore la diminution de la présence des services publics dans nos territoires ruraux.**